



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

10 ANS
JAHRE
ANNI

Communiqué de presse

Berne, le 15 février 2023

Utilisation hors étiquette des médicaments (off-label use): de plus en plus d'assureurs-maladie se coordonnent

127 ratings d'études communs réalisés durant la première année de la plateforme OLU

De plus en plus d'assureurs-maladie se coordonnent dans le domaine de l'utilisation hors étiquette des médicaments (off-label use) grâce à une plateforme sur laquelle des ratings d'études sont élaborés en commun. Un an après la mise en service de cette plateforme, curafutura tire un bilan positif. Depuis lors, cinq assureurs se sont joints aux cinq membres fondateurs ; ces dix membres de la plateforme OLU représentent aujourd'hui 83 % des assurés en Suisse. En outre, 127 ratings d'études ont pu être réalisés jusqu'à présent. Ceux-ci aident les médecins-conseil à évaluer les garanties de prise en charge des coûts pour les médicaments qui ne sont pas remboursés d'office. Les médecins-conseils bénéficient ainsi d'une base commune pour leurs décisions.

De plus en plus d'assureurs se rallient à une solution innovante dans le domaine de l'utilisation hors étiquette de médicaments. Son but est de soutenir les médecins-conseil à évaluer les demandes de remboursement. Pour ce faire, la plateforme OLU propose des ratings d'études scientifiques largement étayées pour le traitement des demandes conformément à l'art. 71a-d OAMal. Outre les médecins-conseil de **CSS, Helsana, Sanitas, KPT et SWICA**, ceux de **Concordia, Groupe Mutuel, Visana, Sympany et Atupri** ont également rejoint la plate-forme. Les 10 assureurs affiliés représentent 83 % des assurés dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins. De plus, la plateforme est ouverte à d'autres assureurs qui souhaiteraient s'y joindre.

Classification des ratings de A à D

La plateforme OLU pour l'utilisation hors étiquette des médicaments a été mise en service il y a un an. Entretemps, plus de 120 ratings d'études communs ont été réalisés et sont accessibles sur la plateforme numérique. Ces ratings d'études scientifiquement fondées et largement étayées se répartissent en 4 catégories allant de A à D (D signifiant un refus). Ils aident les médecins-conseil à évaluer les demandes individuelles de remboursement pour des traitements médicamenteux dans le cadre de l'art. 71a-d OAMal.

La plateforme contient les études cliniques publiées sur les principes actifs avec l'évaluation du bénéfice et la documentation correspondante dans le contexte clinique. La méthode choisie par les médecins-conseil impliqués garantit que l'évaluation du bénéfice clinique d'une substance active est toujours effectuée dans un même contexte et sur une même base scientifique. L'état des études est ainsi équilibré et objectif.

Un bénéfice pour tous les acteurs

«Dans l'ensemble, il s'agit d'une situation gagnant-gagnant pour tous les acteurs», déclare Pius Zängerle, directeur de curafutura. Le patient a l'assurance que sa demande individuelle est basée sur des ratings d'études élaborés de manière commune, coordonnée et scientifiquement fondés. Le travail des médecins-conseil est plus satisfaisant, car les connaissances développées sont constamment enrichies, ce qui permet un travail plus efficace. Les payeurs de primes et les patients ont la garantie que les assureurs



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

se basent sur des fondements scientifiques, dans le respect des bases légales de l'art. 71a-d OAMal et en tenant compte des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité.

Utilisation hors étiquette des médicaments (off-label use)

L'article 71a-d OAMal règle le remboursement au titre de l'assurance de base (AOS) de médicaments pour des thérapies hors étiquette au cas par cas. L'utilisation hors étiquette vise principalement à garantir l'accès aux médicaments qui ne sont pas admis ou qui ne figurent pas sur la liste des spécialités (LS) et qui sont destinés à traiter des maladies graves ou susceptibles d'être mortelles et des problèmes de santé chroniques. Il s'agit de médicaments qui sont remboursés au titre de l'AOS dans les cas suivants:

- Le médicament figure dans la LS, mais l'utilisation du médicament est en dehors de l'information professionnelle approuvée par Swissmedic.
- Le médicament ne figure pas dans la LS, mais est autorisé par Swissmedic.
- Le médicament n'est pas autorisé par Swissmedic, mais il peut être importé depuis un pays ayant instauré un système équivalent d'autorisation de mise sur le marché reconnu par Swissmedic et il y est autorisé pour l'indication correspondante.

Les ratings d'études enregistrés sur la plateforme OLU comprennent l'évaluation d'un médicament particulier qui doit être utilisé dans le domaine de l'utilisation hors étiquette. Le rating est indiqué par les lettres A à D – D signifiant un rejet.

Ces dernières années, de plus en plus de patients ont profité de la possibilité d'une utilisation hors étiquette, en particulier dans le domaine des traitements anticancéreux. En 2019, 38'000 demandes ont été traitées. Pour 2022, le nombre de demandes est estimé à 50'000. Au cours des dernières années, environ 80 % des demandes ont été acceptées et 20 % ont été refusées.

Les médecins-conseil proviennent de différentes spécialités. Ils ont pour mission de procéder à une évaluation de manière impartiale, neutre et sur la base de l'art. 71a-d OAMal, en tenant compte des ratings d'études. Ils transmettent leur recommandation à leur assureur. Chaque cas fait l'objet d'une évaluation détaillée. Les questions qui se posent sont par exemple les suivantes: les conditions sont-elles remplies? Quelle est la population de l'étude? Quels ont été les traitements préalables du patient et quelles sont les chances d'un succès thérapeutique significatif (base du rating de l'étude).

Contacts pour les médias:

Adrien Kay, responsable communication, 079 154 63 00; adrien.kay@curafutura.ch